

OPTIONS PROPOSEES AU COLLEGE SAINT JULIEN Année scolaire 2026-2027

Votre enfant rentre en 6^{ème}



ALLEMAND BILANGUE

En 6^{ème}, votre enfant suit l'anglais comme 1^{ère} langue vivante à raison de 4h par semaine. Il a la possibilité de démarrer l'allemand pour un horaire hebdomadaire de 2h.

Engagement pour les 4 années du collège.



FOOT

Une douzaine d'élèves de 6^{ème} peut intégrer l'option foot du collège, sur sélection au mois de mai. M. Blanchard, éducateur, encadre le groupe 2h par semaine. Des rencontres inter-collèges sont organisées durant l'année. Une participation financière est demandée pour l'achat d'une tenue. *Engagement pour les 4 années du collège.*

PSALLETTE

Parcours musical sur 4 ans (partenariat avec l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Sainte Anne d'Auray). Accompagnement par une équipe de musiciens professionnels coordonnée par Marc Huck, chef de chœur pour 4h hebdomadaires. Une participation financière est demandée chaque année.

Engagement sur la suite de la scolarité après une première année d'essai réalisée en 6^{ème}, 5^{ème} ou 4^{ème}. Possibilité de démarrer en cours de scolarité sous réserve de ne pas être engagé dans une autre option.



Votre enfant rentre en 5^{ème}

2^{ème} LANGUE VIVANTE OBLIGATOIRE



En 6^{ème}, votre enfant suit l'anglais comme 1^{ère} langue vivante à raison de 4h par semaine.

En faisant le choix du groupe bilangue-allemand, il a déjà pu choisir sa 2^{ème} langue vivante en 6^{ème}. Il poursuit donc ce parcours jusqu'en 3^{ème}.

Les autres élèves, en fin de 6^{ème}, doivent décider de faire allemand ou espagnol.

En concertation avec sa famille, de manière personnelle, le jeune choisit l'une de ces deux langues.

L'horaire hebdomadaire pour cette 2^{ème} langue vivante est de 2,5h.

Le choix de cette 2^{ème} langue vivante est engageant pour la suite de sa scolarité

**Un élève peut choisir une option facultative en plus de la langue vivante obligatoire.
En fonction du nombre de places, il pourra être organisé une sélection.**

LATIN



En 5^{ème}, votre enfant peut choisir l'enseignement d'une langue ancienne, le latin, afin de mieux connaître l'origine des mots et de découvrir l'histoire des civilisations. La durée hebdomadaire est de 1h en 5^{ème}, puis 2h en 4^{ème} et 3^{ème}. Engagement sur 3 ans à partir de la 5^{ème}.
Bon à savoir : l'option latin peut donner des points supplémentaires au DNB

EURO

Dès la 5^{ème}, un groupe d'élèves ayant de l'intérêt pour la langue anglaise peut faire le choix de l'option euro selon les modalités suivantes : 1h en 5^{ème}, 2h en 4^{ème} et en 3^{ème} et les cours d'EPS en anglais. *Engagement sur les 3 ans à partir de la 5^{ème}.*



JAPONAIS

Dès la 5^{ème}, il est possible de découvrir le japonais à raison d'1h en 5^{ème} et de 2h en 4^{ème} et 3^{ème}. *Engagement sur les 3 ans à partir de la 5^{ème}.*
(Possibilité de poursuivre au lycée La Mennais de Ploërmel)

KAYAK

Sur sélection en fin de 6^{ème}, 8 à 10 jeunes, ayant obtenu l'attestation « Savoir nager », peuvent prétendre à intégrer le groupe kayak composé d'élèves de 5^{ème} et 4^{ème}. Option de 2h hebdomadaires.
Engagement sur 2 années, en 5^{ème} et en 4^{ème}.



PSALLETTE : Possibilité d'intégrer le groupe en 5^{ème}

Votre enfant rentre en 4ème

Votre enfant poursuit les options engagées en 5ème.

Dispositif « ITINERAIRE DE DECOUVERTE DES METIERS »

Ce dispositif est ouvert à 15 jeunes. Il s'adresse plus particulièrement aux jeunes qui souhaitent découvrir le monde professionnel, se remotiver et donner du sens à leurs études.

Il consiste à se rendre tous les mercredis matin durant les premiers mois de l'année scolaire dans les lycées ploërmelais, le lycée LA MENNAIS et le lycée LA TOUCHE pour découvrir 5 domaines d'activités : la restauration, le tertiaire, l'agricole, la santé et l'industriel puis à effectuer des stages en entreprise sur les mercredis de la 2ème partie de l'année. Un suivi est assuré par un professeur du collège.

Engagement pour l'année de 4ème.

PSALLETTE : Possibilité d'intégrer le groupe en 4ème

Votre enfant rentre en 3ème

Votre enfant poursuit les options engagées en 5ème ou en 4ème.

Dispositif « ITINERAIRE DE DECOUVERTE DES METIERS »

En 3ème, ce dispositif, indépendant de celui mis en place en 4ème, concerne les élèves qui souhaitent préciser leur choix d'orientation, en s'ouvrant davantage sur le monde professionnel.

En plus de la semaine de stage obligatoire, le jeune peut suivre deux stages supplémentaires en entreprise pour construire son projet d'orientation. Des interventions leur seront proposées durant l'année, avec notamment la possibilité de passer leur formation premier secours.



PSALLETTE : Possibilité d'intégrer le groupe en 3ème

COLLEGE SAINT JULIEN

10, Rue Jean XXIII

56 140 MALESTROIT

Mail : accueil@collegestjulien.com